



POST TENEBRAS LVX

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

du 15 décembre 1931.

Le Conseil d'Etat

Vu la lettre en date du 7 décembre 1931 du Conseil administratif de la Ville de Genève adressée au département des travaux publics;

Sur la proposition des départements de l'intérieur et de l'agriculture et des travaux publics;

A R R E T E :

D'approuver la décision du Conseil administratif de la Ville de Genève par laquelle ce Conseil propose d'incorporer à la Place Cornavin, la Place de la Gare jusque et y compris l'entrée de la Rue de Lausanne jusqu'à la hauteur de l'Hôtel des Familles, et de donner à tout cet ensemble, le nom de Place Cornavin.

Certifié conforme:
Le Conseiller d'Etat délégué,



Paul Kachner